

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00. Par an, (payable durant l'année) 6.00.

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$3.00. Par an, (payable durant l'année) 4.00.

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion \$0.50. Chaque insertion suivante 0.124.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC.

JEUDI, 31 MARS 1870.

Le débat sur le bill des élections a été repris hier soir.

M. Dorion a proposé un amendement déclarant que les électeurs ayant droit de vote dans les élections pour les législatures locales jouiraient du même droit pour les élections fédérales.

Puis, le débat a été ajourné. En réponse à M. Blake, Sir John A. Macdonald a dit qu'on attendait de jour en jour des nouvelles de la députation venant de la Rivière Rouge.

M. Blake a proposé qu'une adresse soit présentée au Parlement impérial le priant de décréter que le Parlement du Canada n'aura pas le droit de changer les arrangements financiers établis par la constitution entre les différentes provinces, comme on la fait pour la Nouvelle-Ecosse.

M. Connor a combattu la motion, disant que le subsidie accordé à la Nouvelle-Ecosse, a empêché cette province de se révolter.

M. Joly conteste ce fait et dit qu'ayant voyagé l'été dernier à la Nouvelle-Ecosse il a constaté que le mécontentement y était aussi vil que jamais.

M. Archibald lui répond sur ce point et dit que ce n'est pas seulement avec de l'argent, mais aussi avec de bons procédés que l'on fera disparaître toute trace d'irritation.

Il termine en proposant en amendement que la Chambre adhère à la politique adoptée à la dernière session.

Sir John A. Macdonald a fait un long discours et proposé un amendement à l'amendement, affirmant le droit du Parlement fédéral de disposer comme bon lui semble des fonds publics.

M. McKenzie a répondu au premier ministre en termes acerbes. Puis, MM. Howe et Blake ont pris la parole.

La discussion, comme toutes les discussions où l'intérêt de parti a plus de part que l'intérêt public, paraît avoir été fort animée.

Lettres de Montréal.

Montréal, 30 mars. On ne parle en ville que du procès Guibord, des plaidoiries des avocats, de l'attitude du juge, de l'influence des auditeurs, des commentaires des journaux, etc.

Un mot d'ordre du héros de l'affaire, du modeste personnage dont la tombe est aussi bruyante que la vie a été silencieuse. J'ai un peu connu Guibord autrefois. Il n'était pas fait pour l'immortalité et il n'y avait du reste aucune prétention. C'était un homme tranquille

et lent qui, durant quarante ans, a fait le trajet de sa résidence à son atelier sans jamais hâter le pas ni dérangé personne. Ni comme ouvrier ni comme homme, il n'était destiné à faire époque. Il ne pérorait pas; il se contentait de professer des idées libérales et de pester devant sa case contre les potentats. Du reste, intelligent, honnête, fidèle et un peu malhonnête. J'estime que Madame veuve Guibord témoigne aux cendres de son époux un excès de dévouement et qu'elle ne devrait pas disputer avec cet acharnement sa mémoire à l'oubli. Elle a tort de vouloir recommencer Andromaque.

Il est vrai que c'est plutôt la cause de M. Dessaulles que la sienne. Ce procès en effet n'est qu'un épisode de la longue querelle de l'ex conseiller de Rougemont et le clergé. Le procès ressemble à celui des révolutionnaires français qui, au commencement d'une insurrection, ne sont contents que lorsqu'ils peuvent promener au bout de leurs piques le cadavre d'un de leurs camarades tué par les sicaires du tyran. M. Dessaulles a enroulé le cadavre de Guibord sous son drapeau et s'en sert comme d'une barricade. Du reste, il faut avouer qu'il la défend avec une ardeur, un talent, une érudition, une fertilité de ressources dignes d'une meilleure cause et d'un plus imposant prétexte.

Il n'y a pas dans le pays un juge mieux disposé à juger un pareil procès, à prêter l'oreille à toute cette controverse semi-religieuse que le juge Mondet. Aussi, il faut voir comme il écoute, comme il suit l'argumentation, comme il interrompt! Il est vraiment dans son élément; il n'a jamais été aussi complètement heureux, aussi certain de son fait, aussi content d'avancer de son jugement! Il ne voudrait pas perdre un mot, pas laisser échapper un fait. Il est sans cesse aux aguets, sans cesse sur le qui-vive.

Il y avait nombre de figures de ce genre dans les anciens Parlements de France. On en retrouve dans toutes les querelles entre l'Église et l'Etat, et cette affaire n'aurait pas été complète si elle n'avait été présidée par un magistrat gallican.

C'est M. Laflamme qui a pris le premier la parole dans ce procès. Il faut dire que cela lui revenait de droit à cause de sa position au barreau. Il s'est acquitté de son rôle avec une convenance et une modulation, dont quelques uns de ses adversaires l'ont, dit-on, félicité. Parfois l'accent modeste de sa parole lorsqu'il s'animait semblait indiquer un organe intérieur prêt à éclater, mais le ton se ralentissait bientôt et reprenait le diapason de la simple discussion.

M. Laflamme a la puissance de dialectique, le souffle d'un orateur. Lorsqu'il s'échauffe, il a peu de supérieur. Il prolonge un peu ses phrases peut-être, mais il sait conduire à bonne fin, à travers le dédale des arguments, les idées principales de son discours. Sa méthode, parfois un peu obscure, sa manière, un peu entortillée, n'en sont pas moins fortes et solides.

On lui a reproché de ne pas parler toujours correctement. Le reproche a de quoi faire sourire. Qui donc parmi nos orateurs, [à une ou deux exceptions près] s'exprime toujours correctement? Quelques anglicismes n'empêchent pas un homme d'être éloquent. Nous parlons et nous écrivons tous un français un peu mêlé. Ne nous jugeons pas trop sévèrement les uns les autres sur ce point: chacun a besoin d'indulgence à son heure.

Le second rôle de la poursuite était confié à M. Drouin, qui a commis la faute de se laisser entraîner hors de la question et de céder plutôt au désir de la vengeance qu'au sentiment de la justice.

Le vrai discours du procès, de l'avis de tout le monde, a été prononcé par M. Jetté. C'est un morceau à lire, clair, net, élégant, concluant. On n'est point habitué à voir nos avocats parler d'un si excellent langage. Le jeune avocat a traité la question avec une justesse et une finesse parfaite, avec une ironie charmante à l'égard de ce pauvre Guibord, cruelle à l'adresse de ses défenseurs. Il y a des passages qui sont de piquantes sauteries. Du reste, M. Jetté a envisagé les questions au point de vue le plus large,

le plus libéral, et il a prouvé que ses clients avaient non-seulement pour eux la loi et le droit religieux, mais encore la logique humaine et le sens commun.

M. Cassidy a pris, le second, la parole pour la défense. Les questions ayant été pour ainsi dire épuisées par M. Jetté, il a plutôt fait un discours en faveur des libertés de l'Église qu'une plaidoirie proprement dite. M. Trudel, qui doit parler ensuite, abondera dans le même sens et pensera la démonstration à ses extrêmes limites. Viendront ensuite les répliques.

En somme, ce procès est profondément regrettable à tous les points de vue. Il ne profite à personne, pas même à Guibord. Il ne fait qu'aggraver le différend qui existe entre des hommes d'une incontestable valeur et qui pourraient rendre de grands services, et le clergé et les hommes religieux. Il faut vraiment éprouver le besoin de se créer des embarras, pour se mettre pareille affaire sur les bras. C'est trop se préoccuper d'un partisan d'enterrer Guibord dans le coin réservé aux douze, le parti libéral s'en serait-il trouvé plus mal?

Le duel de Madrid.

L'émotion a été générale et profonde en France, à la nouvelle du duel qui a eu lieu en Espagne, et dont on connaît la déplorable issue.

On sait maintenant les origines de cette rencontre sanglante, et à quel parti qu'ils appartiennent, les honnêtes gens n'ont trouvé dans leur conscience qu'une absolue pour la conduite du duc de Montpensier. Il a risqué loyalement sa vie pour défendre son honneur.

Henri de Bourbon, né le 19 avril 1823, avait environ quarante sept ans, dit le Gaulois; personne ne lui en aurait cependant donné plus de trente cinq.

De petite taille, mais d'une tournure svelte et élancée, d'allures dégagées, il avait conservé un air de jeunesse que ne démentaient pas une moue et une peine indiquée et un regard plein de vivacité.

Privé de toute fortune, il vivait un peu au jour le jour, et devait ses principales ressources à la générosité de son frère, Don François d'Assise, qui s'est montré pour lui d'une inépuisable bienveillance.

Il y a quelques mois encore, le prince occupait un petit appartement meublé, rue de Rivoli, à un modestes troisième étage.

Depuis, son frère lui avait fait meubler un appartement plus en rapport avec son rang; mais le prince Henri, qui rêvait de jouer un rôle dans la révolution espagnole, ne voulait pas l'habiter et se rendit en Espagne, malgré l'opposition de toute sa famille.

Henri de Bourbon s'était marié en 1847 à Paris; comme la plupart des Bourbons d'Espagne, il avait fait ce que l'on appelle en langage de cour une mésalliance. Il avait épousé dona Hélène de Castille, fille du comte de ce nom. De ce mariage naquirent quatre enfants, dont un fils et trois filles.

A peine la révolution eut-elle éclaté, que Henri de Bourbon se hâta de la reconnaître, et écrivit même d'assez violentes brochures contre la reine d'Espagne. Malgré les avances faites au parti antilyonnais de la nouvelle Espagne, celle-ci se montra peu disposée à accueillir le néophyte. Les lettres au maréchal Prim recevaient à peine des réponses.

Le Prince ne tarda pas à écrire de nouvelles brochures, celles-ci faites contre le duc de Montpensier. Les attaques très vives ne furent pas relevées par le duc de Montpensier tant qu'il fut éloigné de Madrid; elles n'eurent pas non plus pour résultat de faire renouer au Prince, malgré le grand désir qu'il en avait, le grade qui lui avait été retiré par Isabelle II. Henri de Bourbon se jeta alors dans les bras du parti républicain, et c'est parmi ses nouveaux alliés qu'il alla chercher des témoins pour cette fatale rencontre.

Le 7 de ce mois, le prince Henri fit paraître dans les journaux de Madrid un nouveau fac-

tum qui reproduisait la plus grande partie des attaques déjà dirigées contre le candidat au trône d'Espagne.

Quant cet écrit parut, le Duc de Montpensier se trouva à Madrid. Cette fois l'intervention du comte de Paris, qui jusqu'à présent, avait empêché le duc de Montpensier de répondre aux continuelles attaques de Don Henri, n'a pu conjurer une rencontre rendue inévitable par la violence de la dernière. On sait le reste.

Don Henri a payé de sa vie, son hostilité bruyante contre la famille d'Orléans dont il avait été autrefois l'hôte et l'ami.

C'est en pleine campagne que le duel a eu lieu, dans un champ, à deux cents mètres de distance de la petite ville d'Alcorcon, qui, elle-même, est située à huit kilomètres de Madrid.

Dans la matinée du 12, le duc de Montpensier, accompagné des lieutenants-généraux Cordova et Alaminos—le premier, directeur général de l'infanterie, le second, chef de la division qui tient garnison à Madrid—soixante témoins, s'est rendu à Alcorcon dans un grand landau. Un chirurgien les accompagnait.

De son côté, Henri de Bourbon, escorté de deux républicains, MM. Santa Maria et Orty, député de Séville, et du chirurgien M. Rubio, se dirigeait vers le même endroit. D'après les conditions arrêtées d'avance, les deux adversaires devaient se placer d'abord à dix mètres de distance l'un de l'autre et se rapprocher d'un mètre, après chaque balle échangée, jusqu'à ce que l'un d'eux fût hors de combat.

On a tiré au sort pour savoir qui ferait feu le premier. Le hasard a favorisé Don Henri, qui a fait feu à dix mètres sans atteindre le duc. Celui-ci a riposté avec la même insuccès.

On a diminué alors la distance à neuf mètres. Deux balles ont été échangées dans cette nouvelle position sans amener non plus de résultat.

À ce moment, les témoins ont voulu déclarer l'honneur satisfait. Mais comme on était d'accord de ne pas arrêter le duel, que si l'un des princes était mis hors de combat, le duc de Séville a manifesté le désir de continuer.

Le duel a donc repris, et cette fois à huit mètres. Don Henri a tiré toujours le premier, et sa balle a enlevé les vêtements du duc. Le duc de Montpensier a fait feu à son tour, et son adversaire est tombé par terre sans pousser un cri. Il était mort. La balle l'avait atteint dans la région du crâne placée au-dessus de l'oreille gauche.

Le duc de Montpensier, sérieusement affecté par les perpétuités de ce duel et par son issue fatale, perdit alors le sang froid dont il avait fait preuve pendant la durée de la rencontre, et son état obligea le chirurgien qui accompagnait les combattants à pratiquer sur lui deux saignées.

Aussitôt que la nouvelle de la mort de son frère fut parvenue à don François d'Assise, ce prince expédia à son neveu, le fils du prince Henri, actuellement en garnison à Madrid, la dépêche suivante: Paris, 5 heures du soir.

Mon cher neveu, tu comprends la part que je prends au malheur qui vient de nous frapper. Si il doit y avoir une consolation pour toi, c'est qu'à partir de ce jour tu retrouveras en moi l'affection du père que tu as perdu et que je veux remplacer auprès de toi.

Le jeune duc répondit aussitôt la dépêche suivante: Madrid.

Mon cher oncle Je suis dans l'indolence, je ne sais que faire; conseille moi.

Henri de Bourbon. Le roi Don François répondit à cette prière si navrante dans sa simplicité, par cette dépêche, la dernière échangée entre l'oncle et le neveu: Paris.

Fais ton devoir, conçois le deuil, et viens à Paris de suite; mes bras te sont ouverts.

François d'Assise. Au moment de partir de Paris, comme sous l'impression d'un sinistre pressentiment, le duc

de Séville avait dit au duc de Banós, qui lui souhaitait un bon voyage: Je pars... mais il est probable que je ne reviendrai pas!

Cette parole prophétique prouve assez qu'il marchait de parti-pris vers cette solution formelle: tuer ou se faire tuer!

L'enterrement de Don Henri a eu hier le lendemain dimanche, et n'a provoqué aucune manifestation.

La fatale issue de ce duel creuse entre les deux partis monarchiques qui se disputent la couronne d'Espagne un abîme désormais impossible à combler.

Le duel étant interdit en Espagne, M. de Montpensier pourrait être frappé de la peine de quatre années d'exil.

ANGEL DE MIRANDA.

DÉBATS PARLEMENTAIRES.

Séance du 28 mars 1870. M. Wright propose de nommer un comité spécial pour étudier les meilleurs moyens d'améliorer la navigation de l'Outaouais et de la Rivière des Français.

Maintenant que le nouveau régime est consommé, a dit l'honorable député, il est nécessaire que le gouvernement s'occupe du système des canaux et de la navigation du pays. La canalisation de l'Outaouais de Montréal à la Baie Georgienne, sur le lac Huron, rapproche nos ports de mer de 400 milles de l'Ouest, et Sir John Michel n'a pas hésité à déclarer que l'attribution d'une chaîne non interrompue de communications par eau entre le St. Laurent et les grands lacs par l'Outaouais était notre seul moyen de rendre avec quelque avantage en temps de guerre les coups qui pourraient nous être portés ailleurs.

M. Stanley seconde la proposition avec plaisir. Ce serait folie, dit-il, de s'attendre à voir le gouvernement entreprendre immédiatement la construction d'un ouvrage aussi gigantesque que celui d'un canal à navires de Montréal au lac Huron, par l'Outaouais; mais il est bon que la question soit mise devant le Cabinet et les Chambres afin qu'on s'en occupe. La première chose à faire aujourd'hui est d'élargir nos canaux existants, afin de les mettre en rapport avec les besoins toujours croissants du commerce. La nomination d'un comité spécial aurait pour but d'obtenir de qui de droit tous les renseignements possibles sur la capacité de l'Outaouais.

La longueur de la saison d'affaires dans cette partie du pays serait probablement plus courte que sur le canal Welland, mais la route totale se trouvant diminuée de beaucoup ferait plus que compenser ce désavantage. Quant à la profondeur de notre système de canaux, je maintiens, ajoute l'honorable député, que dix pieds d'eau suffisent partout, excepté pour le canal Welland. Prétendre que nous pouvons amener la flotte océanique sur les grands lacs et opérer le chargement des grains sans transbordement, est tout bonnement vouloir ce qui est impossible. Nous devons viser à obtenir le débouché des immenses produits de l'Ouest, et nous y arriverons par la canalisation de l'Outaouais à une profondeur de dix pieds.

M. Grant prouve que le fret expédié de Chicago à Montréal par la route projetée y arriverait deux jours plus tôt que par aucune autre voie, et évalue à 30 p. 100 l'économie de temps d'assurance et de risques. Le canal Champlain est le complément logique et nécessaire de celui de l'Outaouais. Jusqu'ici les canaux du St. Laurent n'ont pas même payé l'intérêt sur le prix de leurs constructions; celui de Champlain économiserait les \$320,000 que nous payons pour le fret du bois et accroîtrait le trafic de nos autres canaux.

M. A. P. McDonald demande que le gouvernement fasse commencer sur le champ des travaux d'amélioration du canal Welland s'il ne peut pas être devant les américains qui ont entrepris la canalisation de la rivière Ste. Claire au prix de \$700,000 afin de monopoliser le trafic de cette partie de l'Ouest. Une profondeur de dix pieds dans le canal projeté de

l'Outaouais lui semble exagérée, et ne devra pas coûter moins de trente deux millions (\$32,000,000).

En mettant cette profondeur à huit pieds, ou à un volume d'eau suffisant pour la navigation que l'on se propose, on réduit les frais de beaucoup et on peut espérer l'achèvement de cette entreprise en dix ans. Pourquoi les provinces Québec, d'Ontario, du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse n'aideraient-elles pas le Canada dans ce projet qui doit tourner à leur avantage?

M. Oliver croit qu'on ne saurait choisir un temps plus propice pour commencer de tels travaux qui sont des sources de richesses incalculables pour un pays. La dette du Canada est peu de chose comparée à celle des autres pays: de fait elle ne s'élève qu'à \$2 par tête, répartie sur toute la population.

L'honorable M. Langevin déclare que le gouvernement s'occupe depuis longtemps de ces grandes questions de politique intérieure; mais à cause de l'énormité des sommes requises, il ne veut agir qu'avec la plus grande connaissance de ses choses. C'est pourquoi on a songé à la nomination d'une Commission spéciale chargée d'étudier ces différents projets. Les travaux d'agrandement du canal de Grenville sur l'Outaouais devront commencer cette année.

M. McKenzie est en faveur de la canalisation de l'Outaouais, non pas comme voie de communications qui l'emportera sur toutes les autres, mais comme moyen de colonisation. Cette route est plus courte par la distance, mais l'écluse absorbera presque cette différence. Impossible de songer à amener sur les grands lacs la flotte d'outremer, à cause du peu de profondeur des ports de Milwaukee, Chicago, Toledo, etc.

MM. Blanchet, McCallum, Ryan, Simpson et Sir John Parnell dans un sens favorable au projet.

L'hon. M. Chauveau dit que le revenu de la province de Québec se composant de la subvention fédérale et des recettes des bois et forêts, il y aurait à réfléchir à songer que le gouvernement local va se priver volontairement d'un de ses moyens d'existence pour favoriser une entreprise fédérale.

M. Ross, de Champlain, espère que le ministre de Québec reviendra sur une telle décision, vu l'importance de l'amélioration projetée.

Sir John annonce à la Chambre qu'il laissera la rédaction de la commission projetée avant qu'elle ne soit finalement décidée.

La proposition de M. Wright est alors adoptée.

(Officiel.) Séance spéciale du Conseil de Ville. (Ajourné le 22 courant à ce jour'hui.) Mardi, 29 mars 1870.

Présents: Son Honneur le Maire et MM. les échevins Bourget, Chambers, Chénier, Hall, J. Hearn, Rinfret, Scott, et MM. les conseillers Auger, Blanchet, Conroy, Gilpin, Hamel, M. A. Hearn, Henry, Lafontaine, Malouin, McLaughlin, O'Hara et Peachey.

Présenté et lue un projet notifié à la demande de M. Harvey Fitz William Bell, locataire d'un magasin au 55, rue Champlain, se plaignant que le toit de la dite bâtisse n'est pas clos et couvert. Renvoyé au comité des marchés.

Présenté une pétition de MM. Antoine Dupuis et autres négociants du marché Emby, qui se plaignent des commerçants de la campagne qui leur font compétition en venant près de leurs étals sur le dit marché les mêmes effets que les requérants prétendent ne pas avoir payés. Renvoyé au comité des marchés.

Présenté les 358e, 359e et 370e rapports du comité des marchés.

Présenté le 336e rapport du comité des chemins.

M. Têchevin Hall, seconde par M. le conseiller Conroy, a proposé: Que le 336e rapport du comité des chemins soit pris en considération comme ordre du jour. Laquelle motion a été rejetée après dix voix.

La discussion de la motion de M. Têchevin Hall, seconde par M. Têchevin Bourget, sous considération lors de l'ajournement de la dernière

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 31 MARS 1870.

TRENTE-DEUX DUELS

JEAN GIGON.

(Suite et fin.)

Le caporal n'avait pas d'arme; il accepta de se battre avec la terrible demi-latte des chasseurs d'Afrique.

Deux brigadiers de l'escadron lui servirent d'éclaireurs et la plateforme d'une batterie creusée dans la roc sur le bord de la mer fut choisie pour le lieu du combat.

Jean Gigon avait également pour témoins deux de ses collègues.

Tout le monde, à l'exception du vieux brigadier, manifestait une véritable répugnance pour ce duel.

En arrivant sur la plate forme, le caporal adressa quelques mots aux quatre témoins pour leur exprimer ses regrets de croiser le fer avec un homme dont la réputation ne pouvait être ternie, par une malheureuse expression.

—Mais, ajouta-t-il, mon collègue m'a expliqué ses raisons et je suis prêt.

Le caporal tenait son arme d'une main ferme, la pointe droit au corps de Jean Gigon, et il restait sur une prudente défensive.

—Effacez-vous, collègue, dit tout à coup Jean Gigon, ou je vous en broche.

Et tout en parlant, il écartait, avec une savante parade de contre tierce le sabre du caporal, se contentant d'indiquer le coup dont il l'avait menacé.

Le caporal ne perdait rien de son sang froid. Deux des témoins de cette rencontre m'ont affirmé qu'il avait par moments le même regard que Jean Gigon.

Le combat était engagé depuis deux minutes. Le sabre du caporal commençait à se fatiguer.

—Gare au coup de tête! lui cria Jean Gigon qui fait décrire à son arme un rapide moulinet.

Le caporal tient plus que jamais la pointe au corps.

Jean Gigon s'élança, mais sans frapper, et il tomba le corps traversé par le sabre de son adversaire.

Le caporal paraissait terrifié de sa victoire. Deux des témoins le guidant par un sentier pratiqué dans le rocher et qui le conduisit jus qu'au bord de la mer, d'où il peut facilement regagner la grande route, sans être obligé de traverser les groupes de chasseurs réunis devant les portes de leurs logements.

Les deux autres témoins s'empressent de faire emporter un brancard lequel on place Jean Gigon.

XIV LES FUNÉRAILLES DE JEAN GIGON.

A la nouvelle de la mort de Jean Gigon, les collègues du pauvre brigadier se réunirent, et il fut décidé à l'unanimité, avec l'assentiment des officiers supérieurs, qu'une députation de tous les régiments d'Alger et aux environs du camp du Mustapha-Pacha serait invitée à assister aux obsèques du vieux soldat si malheureusement frappé.

Je suis arrivé au moment le plus pénible de ma tâche.

Si, après vingt années écoulées depuis la mort de mon brave camarade, je n'avais pas encore présente à mes yeux la scène à la fois grandiose et bizarre des funérailles de Jean Gigon; si, craignant d'avoir perdu le souvenir exact des moindres détails de cette lugubre cérémonie, je n'étais pas fortifié par le témoignage des rares survivants qui en furent les témoins, je n'eusse peut-être jamais osé concevoir la pensée de retracer ce que j'ai vu, ce que je vois encore à l'instant où j'écris ces lignes, pour lesquelles il me faudrait la plume de Shakespeare.

Nous sommes au mois de décembre. Il est huit heures du matin, et le soleil n'est pas encore à percer des rayons la couche épaisse de sombres nuages que le vent du nord ouest accumule gros de tempêtes sur les crêtes du fort l'Empereur.

La mer mugit avec une fureur croissante; ses lames courtes et blanchissantes d'écume déferlent sans interruption sur la plage du vallon qui, de Mustapha, s'étend jusqu'à la maison Carrière.

La pluie commence à tomber; une pluie torrentielle, dont le fracas semble redoubler à mesure que grandit le bruit sourd des vagues qui

viennent se briser à l'extrémité du terrain où, normes et silencieux, autour d'une fosse nouvellement creusée, près du champ des manœuvres, six cents hommes attendent pour dire un dernier adieu à leur compagnon d'armes.

Toutes les armes sont représentées dans ce groupe immense. Des hommes les plus rapprochés de la fosse sont couverts du manteau blanc des chasseurs d'Afrique; autour d'eux se pressent les délégués de l'artillerie et du génie aux longues capotes bleues, jetées sur les épaules; les zouaves et les chasseurs à pied, dont les visages bronzés disparaissent sous de vastes capuchons gris; puis encore des soldats de la ligne, des spahis au manteau rouge, des soldats de la légion étrangère, des soldats du train, toute une armée enfin.

À chaque nouvel arrivant on échange un mot à voix basse, on se serre la main, et le groupe entier reprend son immobilité.

Tout à coup, une décharge de coups de fusil éclate dans la direction de Mustapha-Pacha; tous les regards se dirigent vers la porte principale du camp et l'on voit apparaître le cortège funèbre.

Sur un brancard d'hôpital, porté par quatre chasseurs d'Afrique et précédé par le plus ancien brigadier du régiment, en grande tenue et le sabre à la main, repose, couverte d'un drap, la dépouille mortelle de Jean Gigon. La capote du vieux brigadier et son sabre tiré hors du fourreau avec lequel il forme une croix, voilà tous les ornements qui décorent le drap mortuaire.

Huit chasseurs, le fusil sous le bras droit, marchent de chaque côté du corps, quatre à droite, quatre à gauche; ce sont eux qui, en sortant du vaste quartier, ont fait entendre le premier des trois saluts prescrits par les règlements militaires.

Derrière le brancard, s'avancent tous les col-

lègues de Jean Gigon, les brigadiers décorés au premier rang.

La distance du camp au champ de repos est rapidement franchie.

Le cercle formé par les députations de la division d'Alger, s'est ouvert à l'approche du cortège qui pénètre dans l'enceinte vivante.

Les porteurs du brancard s'arrêtent au bord de la fosse, une seconde décharge est tirée en l'air par les chasseurs d'escorte, et quatre brigadiers enlèvent le corps de leur camarade qu'ils déposent, avec toutes les précautions possibles, sur son dernier lit de cilloux et de sable.

Le plus ancien brigadier du régiment, celui qui ouvrait la marche du convoi, s'est placé du côté de la fosse qui regarde la mer.

Il se baisse et soulève le drap qui recouvre la tête de Jean Gigon, dont la mâle figure conserve encore une énergie que l'on pourrait croire vivante.

L'émotion est à son comble; tous les assistants osent à peine respirer.

—Mes amis, dit d'une voix ferme le doyen des collègues du mort, tous les brigadiers du premier régiment de chasseurs à cheval d'Afrique vous remercie du fond de leur cœur d'être venus en si grand nombre rendre les derniers devoirs à notre infortuné camarade. Il n'aurait pas dû mourir comme il est mort, mais Dieu est Dieu!

Je vais laisser découverte la tête de notre pauvre ami. Que ceux qui veulent voir pour la dernière fois la figure d'un brave, fassent comme moi!

Et le vieux soldat, dont l'émotion mal contenue n'échappe à personne, se baisse, ramasse une poignée de terre, et allant se placer au pied de la fosse: —Adieu! Jean Gigon, adieu! s'écrie-t-il en sanglotant.

Et il lance sa poignée de terre sur le corps de

son ami. Puis, le sabre au port d'armes, il va reprendre sa place à la tête de la fosse, du côté de la France, en disant: —Les invités d'abord.

Un mouvement spontané s'est opéré parmi les embellies. Chasseurs et spahis, artilleurs et zouaves, tous en un mot se sont cour

Annonces Nouvelles.

Nouveau Magasin. P. & P. PELLETIER,

No. 19, Rue St. Valier, St. Sauveur, A L'ENSEIGNE DE L'AIGLE.

Ouverture de l'établissement le 11 Avril prochain.

Au public de la ville, aux Dames, aux Marchands de la Campagne.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

PRIX TRÈS MODÉRÉS. UNE VISITE EST SOLICITÉE.

Québec, 30 mars 1870.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

ASSORTIMENT considérable, choisi et varié de Marchandises Sèches, de Hardes faites, etc., etc., etc., en fin de tout ce qui concerne cette branche de commerce.

A vendre ou à Louer.

QUATRES arpents et deux perches de terre de front sur vingt arpents de profondeur situés dans la dite Paroisse de St. Pierre dans la première concession au Nord de la Rivière du Sud.

No. 2. Deux arpents de terre de front sur quarante arpents de profondeur, situés dans la dite Paroisse de St. Pierre dans la troisième concession au Sud de la Rivière du Sud.

No. 3. Quatre perches de terre de front sur quarante arpents de profondeur situés dans la Paroisse de St. Pierre.

S'adresser à T. LARIVIERE, Rue des Fossés.

Québec, 19 fév. 1870.—1m

M. JULES LELAIDIER, Jardinier Fleuriste Papinier et Maraîcher,

ANNONCE au public qu'il est prêt à entreprendre tous les travaux de sa spécialité qu'on voudra bien lui confier. Il s'engage comme Jardinier permanent.

Les meilleures recommandations sont fournies. S'adresser à ce bureau.

Québec, 22 mars 1870.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne.

À l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement, qui lui permettent d'augmenter considérablement son assortiment de

MARCHANDISES SÈCHES AU No. 34, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH, QUÉBEC.

On trouvera toujours à son établissement les marchandises les plus nouvelles et les plus variées. Le choix supérieur et le bas prix des effets qui composent son assortiment le mettent en état de défier toute concurrence.

L'ASSORTIMENT CONSISTE EN

Drap Noir tout Laine, Drap Noir Union, Casimir Noir tout Laine, Tweeds Écossais, Tweeds Anglais, Tweeds Canadiens, Étoffes à lobes de tous genres, Mérinos noirs et couleur, Coubrus noirs et couleur, Alpaca noir et couleur, Indiennes, Coton Jaune, Shirtings, Long Cloth, Coton Barré, Coton Croisé, Coutil de Coton et en Fil, Coton à Drap, Poile à Drap, Rubans, Soies Glacées, Fleurs, Bas, etc., etc.

Crêpes à Chapeaux, à Garnitures, Gants Noirs, et tout ce qui compose un assortiment des plus complets d'effets de deuil et demi-deuil.

— AUSSI — UN FONDS DE MAGASIN D'UNE VALEUR DE \$30,000

Provenant d'une banqueroute et acheté à des conditions qui lui permettent d'effectuer des ventes à des prix plus bas que le cours ordinaire.

Une visite est respectueusement sollicitée.

F. X. LEPAGE, St. Roch, Québec.

Québec, 17 mars 1870.

ALPHONSE DOUTRE & Cie.

COIN DES Rues Notre-Dame et St. Gabriel.

LIVRES NOUVEAUX.

Say J. B., Cours complet d'économie politique, Janus, Le Pape et le Concile, Landau, Le Christianisme et Rome, Landry, Histoire politique des Papes, Gavot (abbé), La somme des Conciles, Mgr. Maret, Du concile général et de la paix religieuse, Cormelin, Livres des Orateurs, 12e édition, augmentée de portraits inédits, Leroux, Des conseils de son Origine démocratique du christianisme, Lord Macaulay, Histoire d'Angleterre, Bancroft, Histoire des États-Unis, Michelet, Histoire de France, Ls. Blanc, Histoire de la révolution française, Lamennais, œuvres complètes, Racine, Mémoires du cardinal de Richelieu, Langlois, Chronique de Michel Le Grand, Hugo, Les misérables, Les Travailleurs de la mer, L'homme qui rit, Chateaux des rues et des bois, etc., etc.

Sue, Le Juit Errant, les Mystères de Paris, etc. Gaboriau, Le crime d'Orival, le Lince Hussard, etc. Sand, La Comtesse de Rensselaer, Comanches, Cadix, Théâtre complet, etc.

Lamartine, Poésies complètes, Graciosa, Méditation, etc.

A. Karr, Le chemin le plus court, les Guépés, etc. Surcouf, l'Étite

JURISPRUDENCE.

Commentaires sur les lois anglaises, Blackstone, Prescription, Leroux de Brotagne, Revue historique du droit français et étranger, Répertoire de Jurisprudence et question de droit, Merlin.

Paris illustré ou Paris-guide Classiques, Grecs, Latins, Livres Italiens.

Livres de Médecines.

Médecine légale, Orfila, Casper, Duvier, Matière Médicale, Bon, Caduc, Maladies des Femmes, Churchill, Accouchements, Cazeaux, Anatomie Chirurgicale, Velpeau, Maladies des yeux, Carnet.

Auscultation, Barth et Roger. Dictionnaire, Nysten. Compendium de Médecine, Nell et Smitz. Practice of medicine, Barlow, do of Physic, Watson, Surgery, Eriksen.

DROIT CIVIL.

Demolombe, Duranton, Boileux, Loaré, Pothier, Troplong, Hue, Rarhacrie, Demante Vazeille, Berriat, Saint Prix, Poncej, Desquignes, Toullier et Duvier, DeBellefleur.

Dictionnaires.

Répertoire de Merlin, de Guizot, Favard de Langlade, Corps du Droit Français, Galissot.

Droit Commercial.

Bedaride, Bravard Veyrières, Pardessus, Nicolin

Procédure Générale.

Bonenne, Bioche, Rodière, Boitard, Carré et Chauveau, Doutre.

Traité ex-professo.

MARIAGE, Bodié et Pont, Bonnet, Bellot. PREUVE, Bonnier, Solon.

Expropriation.

Journal du Palais, Question de Droit, Merlin Coulon, Duffrey, Del Marmol, Jugement, Poncelet, Droit Naturel, Ahrens.

Actions, Bonjean, Principes de droit, Pradier et Fodéré, Institutes de Justinien, Ortolan, Étienne, Justice de paix, Bourbeau, Saisie immobilière, Chauveau, Droit Maritime, Ganchy, Lucchini Palli, Caumont, Droit international, Domin-Petrushvitz, Pascal Flore

Contrainte par corps, Foelix, Droit de Retention, Ragon, Obligations, Larombière, Obligations servitudes, Pardessus.

MUSIQUE.

Nous venons de recevoir la plus belle collection de musique de Paris que l'on puisse voir dans cette ville, et nous invitons respectueusement le public à venir l'examiner.

— AUSSI — BLANCS.

Nous venons d'augmenter considérablement nos blancs, de tout genre.

ALPHONSE DOUTRE & Cie, Coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel.

Montréal, 24 fév. 1870.

VENTE

BON MARCHÉ

MARCHANDISES

SECHES

PREMIERE QUALITE.

FOURNITURES

POUR

DAMES.

Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

Notre nouvelle marque de Gants de Peau est la meilleure qui ait été jamais importée à Québec.

NUAGES, depuis 11 1/2 et au-dessus.

FOURNITURES

POUR

MESSIEURS.

Tweed Anglais, Tweed Écossais, Tweed Canadien, Lingerie, Gants de Peau fabriqués à Londres pour la vente du Canada, Cravates de tous genres, Chemises Blanches, Chemises de Flanelle, Camisoles.

chez

LEGER & RINFRET,

RUE LA FABRIQUE,

HAUTE-VILLE.

Québec, 28 janv. 1870.

Annonces Nouvelles.

ÉTONNANT SACRIFICE DE MARCHANDISES SÈCHES AU DOMINION HOUSE MARCHÉ DE LA HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

Ayant fait l'acquisition du Fonds de Banqueroute de la ci-devant faison sociale GUAY & ROBITAILLE pour

LA MOITIE DE SA VALEUR

Nous offrons le Fonds de Marchandises pour les prochains 60 jours à un

Sacrifice Enorme.

Ces Marchandises doivent être vendues avant l'ouverture de la navigation.

C'est l'occasion de faire des Marchés considérables et avantageux.

SHEPHERD & KYLE, Brockville, Ontario.

Québec, 1er mars 1870.

POUR PEU DE TEMPS.

ARGENT! ARGENT!! ARGENT!!!

BERNARD & HEMOND

Alloueront 4 par cent de Prime sur l'Argent

Pour tous les achats depuis \$4 et au-dessus.

Dans le but de diminuer leur fonds considérable de Marchandises avant le commencement des modifications et améliorations qu'ils se proposent d'apporter à leur établissement.

No. 4, Rue St. Jean, Haute-Ville, Québec.

JOHN J. VELDON,

CHIMISTE ET DROGUISTE,

RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH

AGENT GENERAL POUR LES SUIVANTS. REMÈDES PATENTES.

Drogues de Copahu et Cubibe, Sirop d'Alcool de M. Winslow, Sirop de Raifort iodé, Essence de Café, Capsules de Matico, Pâtes de Clarke, pour les femmes, Sirop de Dr. Globensky, Baume d'Alles pour les poignons, Huile de Foie de Morue de Wilbur, Poudre de Sante pour les enfants, Huile Égyptienne, Salsaparrilla de Rader au Pain Killer de Perry Davis, Olemu Kalamos, Non-truc essentielle concentrée de Chartin pour les enfants et les malades, etc., etc. Et tous les remèdes populaires du jour.

JOHN J. VELDON, Pharmacien, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 20 janv. 1870.

AVIS. A VENDRE, Tout un fonds de magasin de Quincaillerie.

Réduction de 25 à 40 pour cent sur toutes les Marchandises.

Le signifié voulant se retirer des affaires de la quincaillerie, est décidé à vendre son fonds de magasin aux prix coûtants, pour les achats en gros et avec une grande réduction sur les prix ordinaires, pour la vente en détail. Il invite le public à profiter de cette réduction qui durera jusqu'à l'épuisement de ses marchandises.

Le sousigné vendrait tout le stock à un prix modéré, ce serait une excellente occasion pour quelqu'un désirant entrer dans cette ligne d'affaires. Il pourrait vendre aussi sa maison, ou la louer pour un certain nombre d'années à la convenance du preneur.

Le sousigné vendrait tout le stock à un prix modéré, ce serait une excellente occasion pour quelqu'un désirant entrer dans cette ligne d'affaires. Il pourrait vendre aussi sa maison, ou la louer pour un certain nombre d'années à la convenance du preneur.

A Vendre ou à Louer.

Le Quai et les Hangars appartenant à la succession de feu G. M. Douglas, avoisinant la propriété de W. Drum, etc., et communiquant avec la Rivière St. Charles et la Rue St. Paul.

W. D. CAMPBELL, N. P. Québec, 7 fév. 1870.

A VENDRE DOIS de Corde scié et rendu à domicile par le D sousigné.

A. EMOND, Coin des rues du Pont et de la Rivière, St. Roch, Québec, 6 déc. 1869.

Orge et Avoine de Semence.

UN petit lot d'Avoine et d'Orge de semence, qualité supérieure.

WM. CRAWFORD & FILS.

Québec, 30 mars 1870.

AVIS.

Le commerce ci-devant existant sous le nom de Glover & Fry, sera maintenant continué depuis cette date sous le nom et raison de

GLOVER, FRY & Cie.

En conséquence de l'avis ci-dessus, désirent assister à leurs amis et au public généralement, que sous la nouvelle association, aucun effort ne sera épargné pour donner à leurs pratiques tous les avantages, sous le rapport de la variété du choix et de l'étendue de leurs Fonds de Marchandises et sous celui des qualités toujours garanties et le tout réunissant les PLUS BAS PRIX POSSIBLES, comme leur intention est de faire un commerce POUR ARGENT COMPTANT, leur longue expérience et les grandes facilités qu'ils ont comme Importateurs des premières manufactures, leur permettent de donner les avantages les plus favorables.

NOUVELLES MARCHANDISES

Devant être reçues cette semaine.

Chapeaux en Paille garantis et non garnis, Fleurs, Fimmes, Rubans, etc., etc.

Manteaux, Étoffes à Man. eaux, Garnitures, Costumes, Étoffes à Robes, Tweeds, Pardessus de Printemps pour Messieurs, Habilléments Complètes pour Messieurs.

Québec, 24 mars 1870.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de JOSEPH LEVESQUE, Marchand, de la Rivière du Loup (en bas), dans le District de Kamouraska.

Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir au siège des affaires du failli à la Rivière-du-Loup (en bas) JEUDI, le QUATORZIÈME jour d'AVRIL, prochain, à NEUF heures de l'avant-midi afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, 10r. Déc. 1868.

Table with columns for destination (ONTARIO, QUÉBEC, MALLES LOCALES, PROVINCE MARITIME, ETATS UNIS, INDES OCCIDENTALES, GRANDE BRETAGNE, TABACS, Marinades et Sauces, SIROP ET MELASSE, EAU DE FLORIDE, PAIN KILLER, SALSEPAREILLE) and departure times.

SUCCESSION DE FEU F. LAVOIE, ECR., \$25,000

MARCHANDISES A ETRE VENDUES EN GROS ET EN DÉTAIL. ENORME REDUCTION.

AVIS COMMUNAUTES, MARCHANDS FAMILLES

FEU F. LAVOIE, Ecuier, RUE DU PONT, ST. ROCH, PAR L'ACQUEREUR.

IRENE FORTIN, Québec, 22 fév. 1 70.

VENTE A BON MARCHÉ D'ARTICLES D'ÉPICERIES

VINS, Brandy, Gin, Thé Vert, Noix et Japon, Homards, Sardines, Huitres en Canistres.

PROVINCE MARITIME, Nouvelle-Brunswick, Edmunston, Woodstock et Fredericton, par terre, tous les jours.

ETATS UNIS, Boston et New-York, etc.

INDES OCCIDENTALES, Lettres, etc., payées d'avance, voie de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées.

GRANDE BRETAGNE, Par la ligne canadienne, samedi (c)...

INDUS OCCIDENTALES, Par la ligne Cunard, voie de New-York, samedi...

GRANDE BRETAGNE, Par la ligne canadienne, samedi (c)...

INDUS OCCIDENTALES, Par la ligne Cunard, voie de New-York, samedi...

GRANDE BRETAGNE, Par la ligne canadienne, samedi (c)...

INDUS OCCIDENTALES, Par la ligne Cunard, voie de New-York, samedi...

GRANDE BRETAGNE, Par la ligne canadienne, samedi (c)...

INDUS OCCIDENTALES, Par la ligne Cunard, voie de New-York, samedi...

GRANDE BRETAGNE, Par la ligne canadienne, samedi (c)...

INDUS OCCIDENTALES, Par la ligne Cunard, voie de New-York, samedi...

GRANDE BRETAGNE, Par la ligne canadienne, samedi (c)...

BAZAR SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. DE LADY YOUNG POUR venir en aide au Comité en construction des Dames-Jeunes-Marie près de Spencer Wood.

MESDAMES CAUCHON, CHINIC, BULBOUGHS, P. GARNEAU, C. PETERS, L. A. GANNON, THORP, HAMEL, ABB. HAMEL.

Mesdames Frémont, Pontland & Jos. Hamel tiendront la table des rafraichissements. Québec, 10 jan. 1869.

Sucres Brillants. BOUCAUTS de Sucre extra brillant de Demerara, Cuba et des Barbades.

A vendre par JOHN LEMESURIER, No. 33, Rue St. Pierre, Québec, 4 mars 1870.

ELZEARDERY, AVOCAT, No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE.

HOMEOPATHIE, DR. BENDER, Médecin et Chirurgien, No. 9, Rue St. Jean, (en dehors).

M. G. SEIFERT, VIENT JUSTEMENT DE RECEVOIR UN NOUVEL ASSORTIMENT DES CÉLÈBRES LUNETTES PERFECTIONNÉES ET DE LORGNONS DE LAZARUS, MORRIS & Cie.

OR, EN ARGENT, EN ECALLE ET EN ACIER. Seul Agent à Québec: G. SEIFERT, Bijoutier, No. 27, Rue St. Jean, Québec, 20 sept. 1869.

LE GRAND DESIDERATUM, LA CHAISE-HAMAC PATENTÉE

LES maîtres de maisons de toutes classes, les Invalides, les Touristes, tous ceux qui désirent la réunion du confort, du bon marché et de la durée, doivent faire l'acquisition d'une CHAISE-HAMAC PATENTÉE, qui peut se placer dans un petit espace, et se transformer à volonté en Canapé, en Lit d'enfant. Prix \$2 50 et au-dessus.

A vendre par WM. DRUM, Rue St. Paul, Québec, Québec, 20 sept. 1869.

J. D. LAWLOR, Fabricant de Machines à Coudre.

A reçu le PREMIER, le plus HAUT et le SEUL PRIX accordé aux MACHINES A COUDRE DE SINGER à la dernière Exposition de Montréal, N. B.—Il possède une expérience pratique de dix-huit années dans la Manufacture des Machines à Coudre.

Machines à Coudre de Première Classe. Il a constamment en magasin: MACHINES A COUDRE DE SINGER à l'usage des Familles, différentes grandeurs.

MACHINES A COUDRE DE SINGER No. 2, MACHINES DE HOWE, A, B, C, MACHINES A COUDRE ETNA (ne faisant pas de bruit) A, B, C, MACHINES A COUDRE FLORENCE, action réversible, différents modèles.

MOULINS A NAVETTE, prix \$35.00, NOUVELLE MACHINE A COUDRE elliptique à l'usage des Familles, Prix, 23.00, MOULINS A COUDRE BUTTON-HOLE, MOULINS A FIL CHES, A, B, C, MOULINS A CHAUSSEURES, FOURNETTES de MOULINS A COUDRE.

On apprend aux Dames le maniement de ces moulinets. Toutes réparations sont faites le plus promptement possible chez J. D. LAWLOR, No. 22, Rue St. Jean, 2, Manufacture, No. 48, Rue Nazareth, Montréal, N. B.—On demande des agents partout. Conditions libérales accordées aux personnes compétentes. Québec, 4 déc. 1869.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTRÉAL, CONFECTIIONNE DES CEINTURES et COUVERTURES à l'usage de BOYAUX, PLAQUES pour joints de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAMpons pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

— ATELIER — BOTTES et CLAQUEES en CAOUTCHOUC, BOTTINES ou PARDESSUS en FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grande variété.

TOUS LES ORDRES SONT EXÉCUTÉS AVEC PRÉCISION. Bureau et Atelier: No. 272, Rue Ste. Marie, Montréal, 30 jan. 1869.—la F. SCHOLES, Administrateur.

IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT, No. 1, RUE BUADE, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE, Escalier de la Basse-Ville.

PRESSES A VAPEUR, TETES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNERAIRES

CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

AFFICHES, PROGRAMMES, LIVRES, BROCHURES, Etc., Etc.

Le tout imprimé avec soin et élégance, à des PRIX RAISONNABLES.

Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement, et les ouvrages expédiés par les voies les plus expéditives et les moins coûteuses.

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ! DEMENAGEMENT DANS LE COURS DE JUIN PROCHAIN, No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH.

MONTMINY & BRUNET, A l'annonce de leurs amis et au public, qu'ils transporteront leur établissement dans la Rue St. Joseph en face de Presbytère de St. Roch, dans le cours du mois de Juin prochain.

Entre autres articles dignes d'une attention spéciale, dont le fonds se compose, se trouvent les suivants, savoir: 1 lot de 4000 verges d'Alpaca brun et à sd. la verge valant 1s. 2d.

Cobourg, Mérinos français, Flanelle, Couvertes, Couvrepieds, Drap, Casimir, Coton Shirting, Coton jaune, Coton à drap, Indienne, Corssets, Bas, Gants, Fleurs, Rubans, Velours et Soie, Velvétine, Drap Waterproof, etc., etc.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "UNION COMMERCIALE" DE LONDRES. CAPITAL \$12,500,000 00.

Montant déposé comme garantie entre les mains du Gouvernement \$150,956 00. Cette compagnie accepte des risques sur les Edifices Publics, les Maisons, les Ménages, Fonds de Commerce, Moulins et Manufactures de toutes sortes aux taux ordinaires des autres compagnies.

AGENTS POUR LA PUISSANCE, MORLAND, WATSON & Cie., BUREAU A LEVIS, RUE WOLFE, No. 33, B. MARQUETTE, Agent.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LEVIS. Le soussigné remercie ses pratiques résidant à la Pointe-Levis et dans les Paroisses environnantes et le public en général des mêmes endroits, de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour.

Un assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie — AINSI — Un assortiment complet de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir:

Bettes-Raves rouges, Bettes-Raves blanches, Carottes rouges-sang, Carottes longues orange, Carottes blanches, Carottes d'Altringham, Concombres Anglais, Concombres Canadiens, Courtilles, Cressons trisés, Cornichons, Celeri blanc, Bled-Inde, Persil Anglais, Persil Canadien, Poireaux Anglais, Gros Fennel, Raves rondes rouges, Raves noires, Vegetable Marrow, Marjolaine, Graines de Fleurs, Graines de Foin, Cerfeuil, Choux d'hiver, Choux d'été, Denis, Choux-Fleurs, Choux romanes, Choux frisés de Milan, Fèves jaunes, Fèves de Windsor, Fèves rattachées, Laitue blanche pommée, Melons hachés, Pois de jardins, Navets jaunes d'Aberdeen, Navets jaunes de Suède, Navets blancs Globe, Navets blancs bâtifs, Gros Oignons rouges, Sauge, Saucisse Salsifis, Tabac, Tomates, Graines de Trèfle, rouge et blanc.

ALFRED GIROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud Québec, 19 août 1869.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTREAL. LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THEOLOGIQUE DE ST. THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc., par M. FABRE Drioux, 15 vols., 8 in. jolle reliure, \$30.00.

LE MEME OUVRAGE tout en français, 8 vols., 8 in. reliés, \$15.00. LA THEOLOGIE AFFECTIVE en St. Thomas, en méditation, par L. Bail, 5 vols., 8 in. \$6.50. THEOLOGIE DU CATECHISTE, doctrine et vie chrétienne par M. l'abbé Leclercq, 2 vols., 12 in. reliés, \$2.25.

LA VIE DE N. S. JESUS-CHRIST MÉDITÉE pour tous les jours de l'année et appliquée à l'Etat religieux, 2 vols., 12 in. \$2.25. COURS DE CONFÉRENCES SUR LA RELIGION le plus complet, le plus suivi et le plus neuf sous tous les rapports, etc., par M. l'abbé Ruy, 3 vols., 12 in., \$3.50. CONSOLATIONS par le R. P. A. Lafleury, 1 12 in. relié, \$1.00.

LES CONSEILS DE LA SAGESSE ou recueil des maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme pour se conduire sagement, 1 vol. 12 in. relié, 75 cts. OEUVRES PASTORALES DE MONSIEUR GUILBERT, Archevêque de Tours, 2 vols., 8 in. reliés, \$3.75.

LA LYRE ANGLIQUE, Cantiques nouveaux offerts aux maisons d'éducation, paroles de R. P. Justin, Et chevery Musique et accompagnement de M. Nicolas Bousquet, 1 vol. 8 in. relié, \$3.75. A vendre chez FABRE & GRAVEL, No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal, Québec, 23 juin 1869.

SARDINES. CAISSES de Sardines en boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes. A vendre par WILLIAM POSTON, Québec, 11 mars 1870.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT, No. 35, RUE STE ANNE, HAUTE-VILLE, No. 12, RUE CRAIG, (DU PONT), ST. ROCH DE QUÉBEC, Québec, 22 sept. 1869.